

SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – Centre Marie-Médiatrice
22 septembre 2025

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement du Centre Marie-Médiatrice, tenue le 22 septembre 2025 à 13h40.

PRÉSENTS :

Mme Halima Ghaty	Représentante des groupes sociaux économiques / Le PITREM
Mme Sofia Kassi	Représentante des professionnels / Conseillère en formation scolaire
M. Dylan Ste-Croix	Représentant des élèves
Mme Manon Lévesque	Représentante du personnel de soutien administratif / Secrétaire d'école

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE :

Mme Patricia Coulombe	Directrice du Centre Marie-Médiatrice
-----------------------	---------------------------------------

SONT ABSENTS:

Mme Farinoosh Ghassemi	Représentante des enseignants
M. Serge Florient Ngoundji	Représentant des enseignants

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Suite à un tour de table, Mme Patricia Coulombe, directrice du Centre Marie-Médiatrice, déclare la séance ouverte à 13h41, et ce, après avoir constaté le quorum et s'être assurée que tous les membres aient reçu leur convocation dans les délais prévus.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Patricia Coulombe, procède à la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Mme Patricia Coulombe de modifier la répétition des deux points 5 dans l'ordre du jour par 5a (Élections) et 5b (Absence de conflit d'intérêt et signature du document).

Il est proposé par M. Dylan Ste-Croix, appuyé par Mme Sofia Kassi que l'ordre du jour du 22 septembre soit adopté tel que présenté, avec modification.

Adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance / vérification du quorum (2 minutes)
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (3 minutes)
3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance du 16 juin 2025 (5 minutes)
4. Parole au public (10 minutes)
- 5a. Élections :
 - Présentation des membres du C.É
 - Procédure d'élection
 - Élection présidence et vice-présidence (15 minutes)
- 5b. Absence de conflit d'intérêt et signature du document (10 minutes)
6. Règles de régie interne (10 minutes)
7. Calendrier des rencontres du conseil d'établissement (5 minutes)
8. Budget de fonctionnement du Conseil d'établissement (5 minutes)
9. Résolution budget du Conseil d'établissement (5 minutes)
10. Approbation de la programmation des activités nécessitant un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'établissement : sorties au théâtre Denise Pelletier et au TNM
 - 1^{er} octobre 13h30 Âm
 - 3 décembre 10h30 Candide
 - 8 avril 10h30 Dracula, un nouveau règne du mal (10 minutes)
11. Adoption ou suivi du budget annuel de l'établissement (budget révisé, allocations spécifiques, mesures décentralisées, etc.) (10 minutes)
12. Présentation et suivi du projet éducatif (10 minutes)
13. Points d'information/rapports (10 minutes)
 - 13.1 Direction
 - 13.2 Personnel enseignant
14. Levée de la séance

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE DU 16 JUIN 2025

Il est proposé par Mme Sofia Kassi d'adopter le procès-verbal tel que présenté. Cette proposition est appuyée par M. Dylan Ste-Croix et adoptée à l'unanimité.

4. PAROLE AU PUBLIC

Il n'y a pas de représentant du public présent pour prendre la parole.

5a. ÉLECTIONS

- **Présentation des membres du C.É**

Mme Coulombe procède à la présentation des membres du prochain Conseil d'établissement : Président (e), deux représentants des enseignants et représentants des élèves.

- **Procédure d'élection**

Un poste à élire : Présidence du Conseil d'établissement

Étant donné que le poste à la présidence doit être pourvu par une personne de la communauté, Mme Patricia Coulombe propose Mme Halima Ghaty.

- **Élection à la présidence**

Élue à l'unanimité

Mme Halima Ghaty, présidente du Conseil d'établissement

5b. ABSENCE DE CONFLIT D'INTÉRÊTS ET SIGNATURE DU DOCUMENT

Aucun conflit d'intérêts n'a été déclaré par l'ensemble des membres du Conseil d'établissement. Les formulaires de déclaration annuelle d'intérêts des membres du Conseil d'établissement ont été déposés et ont été signés par chaque membre présent. Les formulaires seront remis à Mme Farinoosh Ghassemi et M. Serge Florient Ngoundji pour signature.

6. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

Le document portant sur les règles de régie interne est présenté aux membres présents.

Il est proposé par M. Dylan Ste-Croix et secondé par Mme Sofia Kassi d'adopter les règles de régie interne.

Mme Patricia Coulombe s'assure que tous les membres du Conseil d'établissement ont suivi la formation obligatoire sur le fonctionnement du Conseil d'établissement.

7. CALENDRIER DES RENCONTRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Les dates des rencontres du Conseil d'établissement sont fixées comme suit :

- 22 septembre 2025
- 8 décembre 2025
- 16 mars 2026
- 20 avril 2026
- 15 juin 2026

8. BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Un budget de 400 \$ est alloué annuellement pour le fonctionnement des rencontres du Conseil d'établissement. Il est proposé que ce montant soit remis aux élèves dans le cadre de la fête de fin d'année.

Proposé par Mme Sofia Kassi, secondé par M. Dylan Ste-Croix.

9. RÉSOLUTION BUDGET DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Il est proposé par M. Dylan Ste-Croix, secondé par Mme Sofia Kassi d'adopter le budget du Conseil d'établissement 2025-2026 au montant de 400 \$. Ce montant sera remis aux élèves dans le cadre de la fête de fin d'année.

Résolution adoptée à l'unanimité.

10. APPROBATION DE LA PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS NÉCESSITANT UN CHANGEMENT AUX HEURES D'ENTRÉE ET DE SORTIE QUOTIDIENNE DES ÉLÈVES OU UN DÉPLACEMENT À L'EXTÉRIEUR DES LOCAUX DE L'ÉTABLISSEMENT

Sorties au théâtre Denise Pelletier et au TNM :

- 1^{er} octobre 13h30 Âm
- 3 décembre 10h30 Candide
- 8 avril 10h30 Dracula, un nouveau règne du mal

Mme Coulombe nous fait part de 3 sorties qui auront lieu au théâtre Denise Pelletier et au TNM et qui font partie de la mesure 15186 (sorties scolaires en milieu culturel). Une correction est apportée par Mme Patricia Coulombe, la sortie du 1^{er} octobre est à 13h30 plutôt que 10h30.

La programmation des activités est proposée par Mme Sofia Kassi et secondée par M. Dylan Ste-Croix.

11. ADOPTION OU SUIVI DU BUDGET ANNUEL DE L'ÉTABLISSEMENT (BUDGET RÉVISÉ, ALLOCATIONS SPÉCIFIQUES, MESURES DÉCENTRALISÉES, ETC.)

Mme Patricia Coulombe, directrice du Centre Marie-Médiatrice nous mentionne qu'elle n'a rien à déposer aujourd'hui quant aux montants des différents budgets (application situation financière non disponible). Une rencontre est prévue le 8 octobre prochain à ce sujet avec l'analyste financière du CSSDM. Les budgets seront donc présentés lors de la prochaine rencontre du 8 décembre 2025.

12. PRÉSENTATION ET SUIVI DU PROJET ÉDUCATIF

Le nombre d'élèves en date du 22 septembre 2025 s'élève à 240. Mme Coulombe tient à remercier Mme Sofia Kassi et le personnel du secrétariat pour l'excellent travail. Les trois orientations seront poursuivies en lien avec le travail amorcé l'an dernier. Le plan de formation a été présenté en CPEPE au début du mois de septembre.

13. POINTS D'INFORMATION/RAPPORT

M. Dylan Ste-Croix, représentant du conseil des élèves, souligne que l'utilisation des cellulaires en classe est toujours présente chez quelques élèves.

Mme Patricia Coulombe mentionne que les enseignants ont tenu des discussions en début d'année afin de se concerter dans l'application de la nouvelle mesure. Des points de suivi auront lieu.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin à 14h16.



Halima Ghaty
Présidente



Patricia Coulombe
Directrice

